



Le CCMP perd deux collaborateurs

Par ALAIN LABELLE

Le 21 juin dernier, le Comité des Citoyens de Milton Parc apprenait avec stupéfaction que les 2 programmes EXTRA, dont il bénéficiait depuis maintenant 4 ans, allaient leur être retirés la semaine suivante. Deux personnes perdaient ainsi leur emploi.

Selon la vice-présidente du CCMP, Lucia Kowaluk, cette décision est injustifiable, mais surtout lourde de conséquences pour les deux personnes sur le bien-être social participant à ce programme EXTRA. « Ces gens organisent des activités communautaires, comme le bazar annuel, et s'impliquent à

fond dans la vie de la communauté. C'est pour eux un travail enrichissant qui non seulement leur donne de l'expérience mais leur ouvre des portes. » explique Lucia Kowaluk.

Mais le gouvernement a d'autres considérations. Selon Lise Corbin, de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre, le CCMP ne respecte pas les conditions préalables à l'obtention d'un programme EXTRA. Dans une lettre envoyée au CCMP, Madame Corbin explique que l'organisme doit avoir une permanence, que les employés doivent avoir une supervision quotidienne et un horaire fixe. « Trois points qui ne sont jamais mentionnés dans la documentation de l'organisme » soutient Lucia Kowaluk. Selon elle, l'objectif premier du projet Extra, tel que mentionné dans la documentation

gouvernementale, est de permettre à des prestataires de la sécurité du revenu d'accroître leur possibilité d'intégrer le marché du travail par le développement de certaines habiletés et attitudes de base et par l'acquisition de connaissances et d'expériences de travail. Objectifs que le CCMP respecte en tous points, selon Lucia Kowaluk, qui s'explique mal la décision de la Régie.

Depuis quatre ans, plus d'une dizaine de personnes ont bénéficié de l'appui du CCMP pour leur démarche de réinsertion professionnelle. Lucia Kowaluk demande maintenant à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de revenir sur sa décision et de réintégrer les deux bénéficiaires qui, sans cela, se verront couper leur chèque de bien-être social de 100\$ par mois. ♦

CCMP Loses Two Collaborators

By ALAIN LABELLE

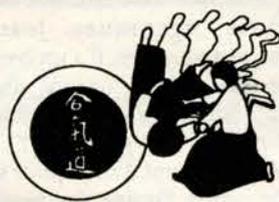
On June 21st, 1995, the Citizens' Committee of Milton Park was stupefied to learn that the two Extra programme positions on which it had depended for four years would be cut the following week, thereby costing the two workers their jobs.

According to CCMP Vice-president Lucia Kowaluk, this decision is unjustifiably hard on the two welfare recipients who have participated in the Extra Programme. "These people organise community activities like the annual bazaar and have involved themselves deeply in the community. It's rewarding work that not only provides job experience but opens doors for them," Kowaluk explained. But the government has other considerations. According to Lise Corbin, of the Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre, the community group doesn't meet the requirements to obtain an Extra programme. In a letter to the CCMP, Corbin said that the organisation has to have an office, and that employees must have daily supervision and fixed hours. "These points are never mentioned in the Régie's documentation," said Kowaluk. She added that the main

objective of the programme as described in that documentation is to allow recipients to increase their possibilities in the job market by developing abilities and attitudes and by acquiring work skills and experience. These are all objectives which the CCMP meet in every way, according to Kowaluk, who

cannot understand the Régie's decision.

In the last four years, more than a dozen people have benefitted from the CCMP's support during this period of job market re-entry. Lucia Kowaluk has asked the Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre to reconsider its decision and to reinstate these two welfare workers whose cheques will otherwise be cut by \$100 a month. ♦



Aikido de la Montagne
3724 ave du Parc
845-2729

Cours d'aikido et de Iaido
Cours pour débutants les mardis et jeudis
de 18h à 19h30

Ouvert 7 jours par semaine
Instructeur en chef Claude Berthiaume 5e dan.



LE BAZART DU PARC

Centre de récupération
Livres • Meubles • Vêtements • etc.
Vente à prix très raisonnable

Ouvert de 12 à 17 h, du lun. au sam.
12 à 20 h, jeudi et vend.

3506, avenue du Parc

Au Conseil de ville

Par ARIEL HARPER

• Le 17 juillet 1995, Le Conseil de ville de Montréal a commencé à 2 heures. Pourquoi à 2 heures, au lieu de 7 comme d'habitude? Qui peut venir au milieu de la journée? De plus – mes excuses pour les critiques – l'acoustique (jamais bonne) semblait être encore pire dans la galerie de la presse. Deux micros ne fonctionnaient pas et cela rendait les débats relativement inaudibles.

La vie urbaine des années 90: L'ex Commission du logement était élue et reconnue publiquement responsable. Elle se réunissait régulièrement, donnait une crédibilité au Comité exécutif et tenait des séances auxquelles le public pouvait assister. Le Comité consultatif qui la remplace est désigné, non responsable sauf devant le Comité exécutif, non public, et composé principalement de propriétaires et d'hommes d'affaires ayant des intérêts dans l'immobilier. Selon Sam Boskey, conseiller de Décarie, il y a deux courants de pensée par rapport au logement: l'économique et le social. La ville a besoin d'une base solide pour les taxes, et elle essaye d'attirer les jeunes cadres riches des zones suburbaines en créant des condos et d'autres sortes de logements de prestige partout où c'est possible. Mais 74% des montréalais déjà là, sont des locataires, et la plupart ne peuvent certainement pas se payer des appartements de luxe. Pourquoi pas l'amélioration des équipements existants comme moyen de séduction? La création et l'entretien des espaces verts? Avez-vous déjà entendu parler de la qualité de la vie?

• Du nouveau sur les pesticides: après les trois questions sur ce sujet, posées au Conseil du 17 juillet (la troisième concernait une signalisation adéquate pour avertir les citoyens des épandages municipaux), André Lavallée, conseiller de Bourbonnière, secondé par Helen Fotopoulos, conseillère de Mile-End, s'est levé pour demander au maire Bourque de fournir au public la totalité des faits «...sur la table». Un rapport, une commission, des audiences publiques. Nous attendons, monsieur le maire...

• Une nouvelle charte pour Montréal? Une rumeur, alimentée par Guy Chevrette à l'Assemblée nationale (et aussi le 22 juin dernier) dit qu'une nouvelle charte pour la ville de Montréal pourrait être écrite pour remplacer l'actuelle collection d'amendements... Par qui? Et pour qui? Citoyens, il y a peut-être un espoir après tout!

• On July 17th, 1995, Montreal City Council met at 2pm. Why 2pm, instead of the usual 7pm? Who can come in the middle of the day? And – forgive the kvetching – the acoustics (never good) seem to have gotten worse in the Press Gallery. Two speakers weren't working, rendering the proceeding almost inaudible.

• Urban Life in the '90s: The old Housing Commission was elected and publicly accountable; met regularly; provided a balance to the Executive Committee; and held forums which citizens could attend. The Advisory Committee which replaces it is appointed; non-accountable, except to the Executive Committee; closed; and comprised mainly of landlords and businessmen with real estate interests. According to Sam Boskey, councillor for Decarie, there are two schools of thought regarding housing: economic and social. The City needs a reliable tax base and is trying to lure affluent yuppies away from the suburbs by creating condos and other forms of upscale housing wherever possible. But 74% of Montrealers already here are tenants, and most of them certainly can't afford luxury apartments. What about improving existing facilities as an enticement? Creating and maintaining greenspace? Ever hear of quality of life?

• More on pesticides: after three questions had been raised in council on July 17th on the subject (the third concerned adequate signage to warn citizens of municipal spraying), André Lavallée, councillor for Bourbonnière, seconded by Helen Fotopoulos, councillor for Mile End, rose to request that Mayor Bourque provide the public with a complete set of facts "on the table" A report, a commission, public hearings. We are waiting, Mr. Mayor.

• New charter for Montreal? There is a rumour, fueled by Guy Chevrette in the National Assembly (also on June 22nd), that a new Charter for the City Montreal might be written to replace the present patchwork of amendments...By whom? And for whom? Citizens, there may be hope yet!

Inside City Hall

By ARIEL HARPER